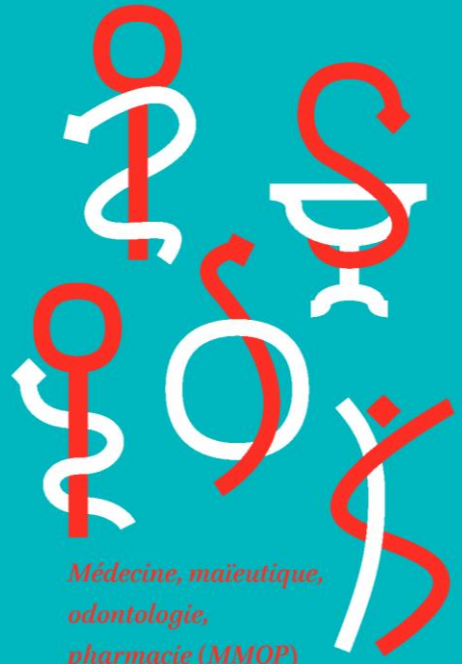


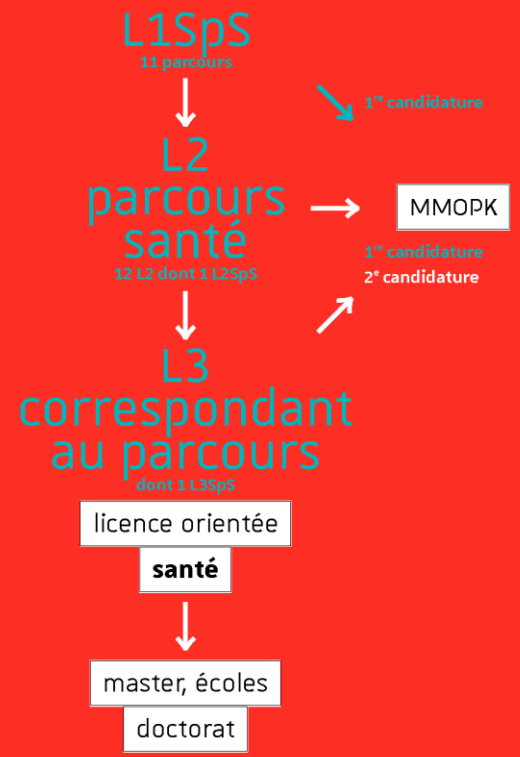
L'accès à l'Université aux études de santé

MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE (MMOP)
ET MASSO-KINÉSITHÉRAPIE MULHOUSE ET STRASBOURG (K)



*Médecine, maïeutique,
odontologie,
pharmacie (MMOP)
et masso-kinésithérapie
Mulhouse et Strasbourg (K)*

Faculté de médecine
maïeutique et sciences de la santé
Université de Strasbourg
4 rue Kirschleger
67085 Strasbourg Cedex



recevabilité candidature MMOPK

- L1SpS**
validation L1 60 ECTS + bloc santé
 - L2 avec parcours santé au L2SpS**
validation L2 120 ECTS + bloc santé L1 + bloc santé L2
 - L3 avec parcours santé**
validation L3 180 ECTS + bloc santé L1 et écrit santé L3
- les inscriptions de la L1SpS
→ le parcours santé au L2SpS n'est obligatoire que pour les candidats à la L2SpS
→ l'inscription en L3 passe uniquement après avoir suivi une L1SpS avec un L2 parcours santé au L2SpS

Licence 1 Sciences pour la Santé

Université de Strasbourg

1 licence

11 parcours

- ↙ Droit
- ↙ Chimie
- ↙ Maths
- ↙ Physique
- ↙ Psychologie
- ↙ Sciences économiques et gestion
- ↙ Sciences sociales
- ↙ Sciences du sport
- ↙ Sciences et technologie
- ↙ Sciences de la terre et de l'univers
- ↙ Sciences de la vie

Accès en 2^{ème} année de 5 filières de santé



Université de Strasbourg

Médecine

Maïeutique

Odontologie

Pharmacie

Strasbourg et Mulhouse

Masso-kinésithérapie

Sommaire

- Les objectifs de la réforme
- A l'Université de Strasbourg
- 1 mention de licence, 11 parcours
- Organisation des enseignements et ECTS
- Après la L1
- Représentation schématique de l'accès aux études de santé à l'Université de Strasbourg
- Tutorat Santé Strasbourg

- Trouver nos formations sur Parcoursup
- Comment renseigner Parcoursup ?

- Quels attendus ? Quels publics ?
- Quelles spécialités en seconde et première ?

Les objectifs de la réforme de 2020



- **Diversifier les profils**
→ intégrer des disciplines diverses (même si le socle scientifique reste important)
- **Faire de l'année de L1 une vraie année de formation**
→ une pédagogie repensée
- **Permettre aux étudiants de progresser dans leurs études**
→ une logique harmonisée avec celle des autres licences
- **Maintien du caractère sélectif de l'admission en DGF2*/MMOP-K**
→ capacité d'accueil en DFG2 définie en accord entre l'université et l'Agence régionale de santé (ARS)
- **Assurer l'égalité des chances de réussite pour des profils très différents**

* Diplôme de Formation Générale / Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie



- Une offre **unique** : la licence mention « Sciences pour la santé »
- Une offre **diversifiée** : 11 parcours différents
- Une offre **cohérente** : pour tous les parcours,
 - 25 ECTS* « Bloc santé » (biologie, maths, physique, chimie)
 - 14 ECTS « Bloc transversal » (méthodologie de travail universitaire, anglais , sciences humaines et sociales en santé, projet personnel et professionnel)
 - 21 ECTS « Bloc disciplinaire hors santé » spécifique à chacun des 11 parcours
- Une offre **équilibrée** : équilibre entre « disciplines santé » et « disciplines hors santé »
- Une offre **juste** : égalité des chances à l'admission en MMOP-K, égalité des chances à la réussite en L2

* ECTS = European Credits Transfer System / Les ECTS représentent le temps de travail étudiant /
1 année de licence = 60 ECTS

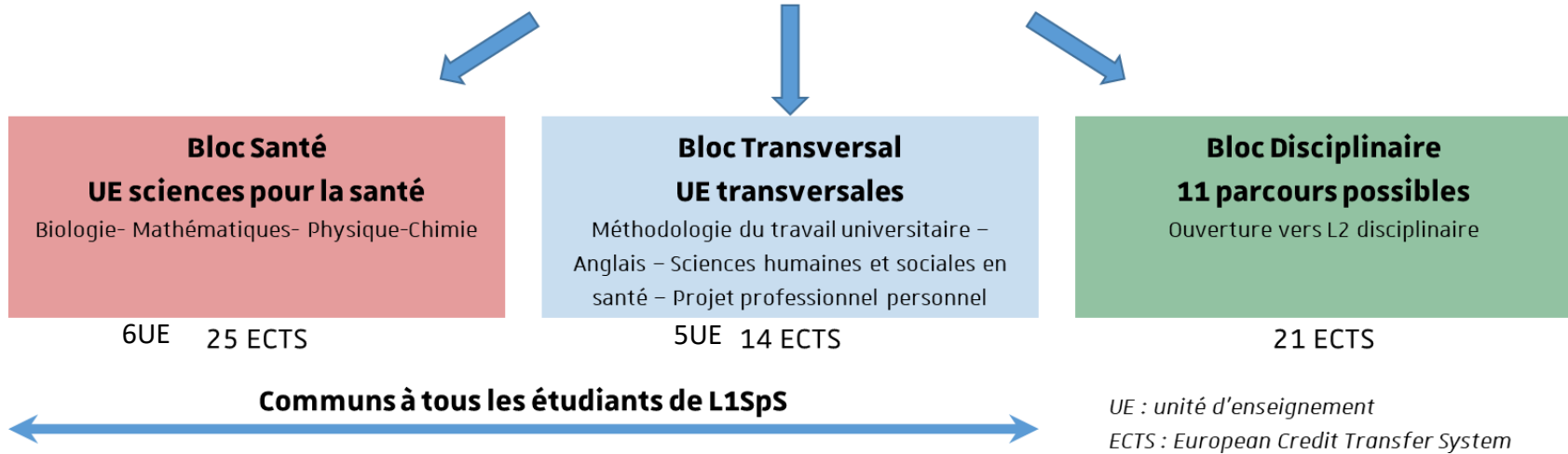
1 licence Sciences pour la Santé, 11 parcours



- Chimie
- Droit
- Economie et gestion
- Mathématiques
- Physique
- Psychologie
- Sciences sociales
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Sciences et technologies
- Sciences de la terre et de l'Univers
- Sciences de la vie

Organisation des enseignements et ECTS

Trois blocs d'enseignements



- Chaque **UE** est évaluée par trois épreuves réparties sur le semestre de l'UE (contrôle continu intégral)
- Chaque épreuve a un coefficient, la moyenne des notes des épreuves d'une UE affectées de leur coefficient constitue la note de l'UE
- **Une UE est acquise** si sa note est égale ou supérieure à 10/20
- Chaque UE a un coefficient
- **Un bloc est validé** si la moyenne des notes des UE de ce bloc, affectées de leur coefficient, est supérieure ou égale à 10/20.
- L'ensemble des notes des UE de l'année affectées de leur coefficient permet de calculer la moyenne de l'année
- **L'année est validée** si cette moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et un des 2 blocs (santé ou disciplinaire) validé
- Pour être **recevable en santé** il faut avoir validé l'année et le bloc santé de L1SpS

Après la première année de licence (1/2)



/// **Si réussite** de l'année de licence « Sciences pour la santé » et du bloc des UE santé :

- Et **parmi les premiers de son parcours** : admission d'office en DGF/MMOP-K – puis interclassement pour attribution de la filière de santé
- Les **suivants** : admissibles - présentent les deux épreuves orales (image et texte)
 - Si classé en rang utile selon moyenne UE communes et oraux : admission en DGF/MMOP-K
 - Si non classé en rang utile : passage en 2^e année de licence (Sciences pour la santé ou disciplinaire si validation du bloc disciplinaire)
- **Non admissible** aux oraux : passage en 2^e année de licence (Sciences pour la santé ou disciplinaire santé si validation du bloc disciplinaire)

/// **Si réussite** de l'année de licence « Sciences pour la santé » et du bloc des UE disciplinaire : poursuite en L2 disciplinaire santé

/// **Si échec** à l'année de licence « Sciences pour la santé »

- Inscription dans une autre licence ou une autre formation -> Parcoursup

Après la première année de licence (2/2)



A la fin de ma 1^{ère} année de licence Sciences pour la santé, je peux :

→ Poursuivre en 2^e année des études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) et kinésithérapie (K)

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc santé et que **ma moyenne est supérieure au seuil fixé par le jury**, ou

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc santé et **classé en rang utile après les épreuves orales d'admission**

→ Poursuivre en 2^e année de la licence « Sciences pour la santé »

☑ Si j'ai validé ma première année

→ Poursuivre en 2^e année de la licence disciplinaire avec parcours santé

☑ Si j'ai validé ma première année et le bloc disciplinaire de mon parcours

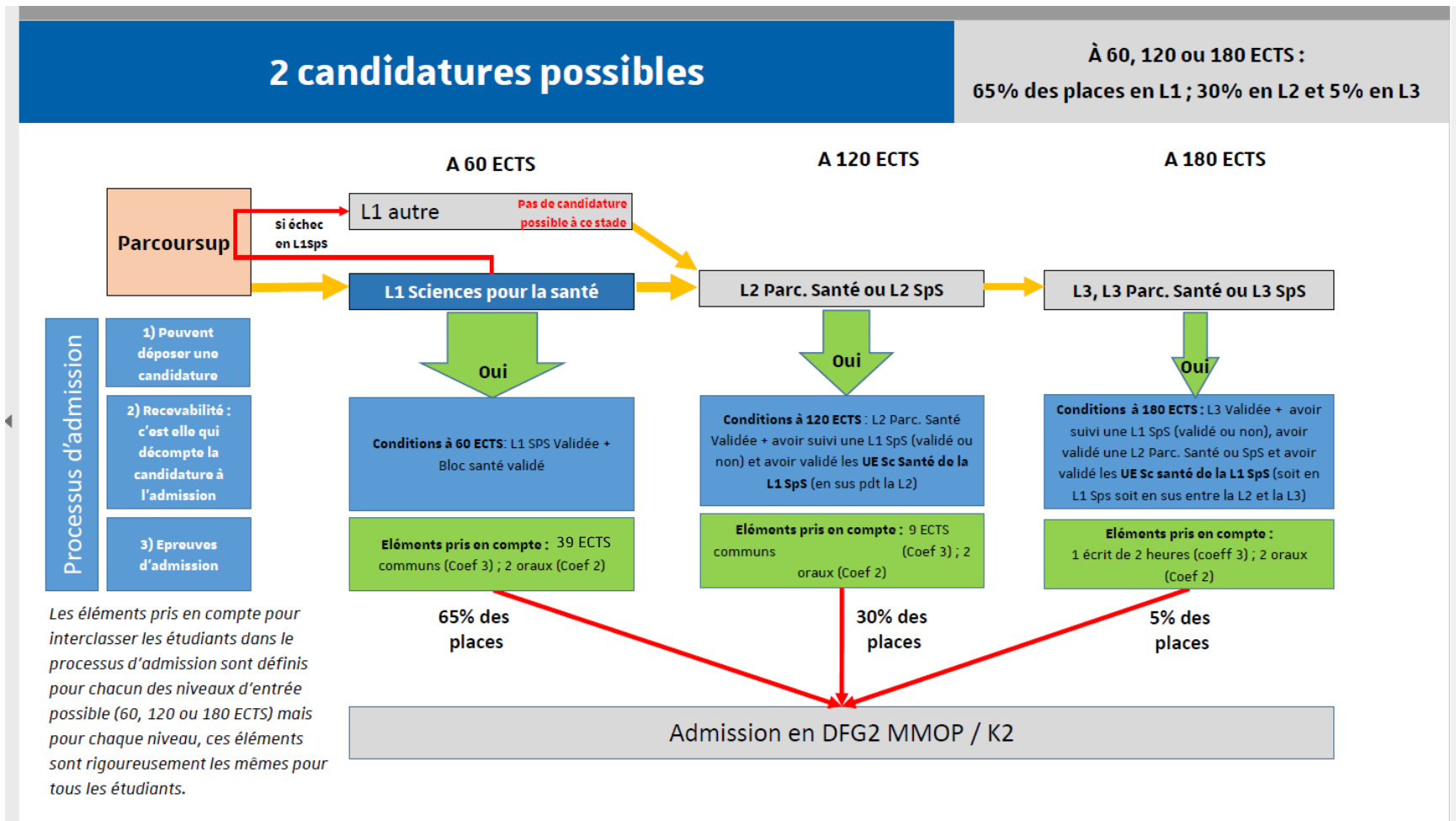
👉 A la fin de ma deuxième année, je pourrai **retenter d'intégrer les formations MMOP-K**

→ Me réorienter vers une autre formation par le biais de Parcoursup

👉 Les unités d'enseignements que j'ai validées sont acquises

Je peux revenir vers ,,,,,

Représentation schématique de l'accès aux études de santé à l'Université de Strasbourg



L1SpS tous parcours ≈ 1440 étudiant.e.s -

Pour 2023 550 places MMOP et 80 places K - dont 65% environ pour L1SpS

TUTORAT SANTÉ STRASBOURG (T2S)

Tutorat => dispositif de soutien et d'aide par des étudiants tuteurs **en lien direct et régulier avec les Enseignants** et soutenu par l'Université <https://tutoratsante-strasbourg.org>

Gratuit – Ouvert à tout.e étudiant.e inscrit.e en LSpS
pour promouvoir **l'égalité des chances** et lutter contre les inégalités,
aider à la **transition lycée-faculté** et préparer les étudiants en LSpS à la **réussite**

- **Stage de Pré-Rentrée** d'1 semaine dans les locaux de la faculté
- **Séances hebdomadaires** en petits groupes, explications et évaluation de la progression
- **Examens Blancs** avant chaque examen de contrôle continu
- **Oraux Blancs** pour s'entraîner dans des conditions les plus réelles possibles avant le vrai oral.

Toutes les questions élaborées par le Tutorat, que ce soit pour les séances, examens blancs ou oraux blancs sont soigneusement relues et validées par les enseignants de la LSpS.

- **Permanences** des Tuteurs
- **Plateformes du Tutorat : Moodle, site du T2S, SchoolUpGreat et Discord**
 - **Annales** corrigées et triées par chapitres
 - **Forum** de questions
 - **Banque de QCM**
 - **Fiches de cours et de méthodologie**
 - Sujets et corrections des séances hebdomadaires
 - Classement des séances hebdomadaire
- **Projets Bien-Être tout au long de l'année** : relaxation, sport, alimentation, divertissement, etc.
- **Parrainage** : tout au long de l'année, accompagnement et soutien moral d'une petite famille d'étudiants en LSpS par un ou deux parrain/marraine, étudiants en santé



Trouver nos formations sur Parcoursup



Via le moteur de recherche

- Dans le champ de rechercher une formation saisissez :
« Licence sciences pour la santé Strasbourg »
- Les 11 parcours de la licence « Sciences pour la santé »
permettant l'accès aux études de santé



20 DÉCEMBRE - 18 JANVIER
Découvrir
les formations

18 JANVIER - 9 MARS INCLUS
S'inscrire et
ajouter ses vœux

10 MARS - 6 AVRIL INCLUS
Compléter son dossier
et confirmer ses vœux

1ER JUIN - 13 JUILLET
Phase d'admission
principale

[Accueil](#) / **Les formations**

Comment rechercher une formation ?

Quels types de formation sont accessibles ?

Comment les formations examinent
les candidatures ?

Parcoursup au service de l'égalité d'accès
et de réussite dans l'enseignement supérieur

Quels sont les engagements des formations
présentes sur Parcoursup ?

Les formations proposées sur Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale de référence pour l'offre de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur : plus de 21 000 formations contrôlées par l'État seront accessibles pour formuler vos vœux à compter du 18 janvier 2023.

Comment rechercher une formation ?

Le moteur de recherche des formations vous permet d'accéder aux fiches de présentation de chaque formation. Ces fiches présentent les formations **de manière homogène** pour vous permettre de les comparer entre elles et comportent des **informations essentielles** pour vous permettre de faire vos choix de manière éclairée.

[Rechercher une formation](#)



PUBLIC

Université de Strasbourg (67)

Licence - Sciences pour la santé - Sciences pour la santé -
Chimie - Accès Santé (LAS)



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidatures



Accéder aux
chiffres clés de la
formation



Connaître les
débouchés
professionnels



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Présentation de la formation

À l'Université de Strasbourg, l'accès aux études de santé se fera par le biais d'une Licence mention « Sciences pour la santé ».

Cette licence a pour objectifs :

- de donner une première formation en sciences de la santé
- de préparer à l'admission en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie
- de faciliter une poursuite d'études, en santé ou hors santé, pour les étudiants qui n'auraient pas été admis en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie

1 mention, 11 parcours

La mention « Sciences pour la santé » abritera 11 parcours différents, correspondant chacun à une discipline différente :

- chimie
- droit
- mathématiques
- physique
- psychologie

Certification



À savoir

Journées portes ouvertes

Journée Portes ouvertes : samedi 04 mars 2023
(www.campusalsacejpo.fr)

Journée des universités : www.ju-strasbourg.fr - jeudi 12 et
vendredi 13 janvier 2023 de 9h à 17h

Frais de scolarité

Contribution Via Étudiants et de Campus

Comment renseigner Parcoursup ?



- Chaque parcours possède sa propre **capacité d'accueil** : il est donc conseillé de faire des vœux sur plusieurs parcours
 - ☞ Attention, un vœu sur un des parcours équivaut à un vœu Parcoursup (possibilité de saisir 10 vœux maximum dans Parcoursup)
- Privilégier les parcours qui correspondent le mieux à **ses points forts, à ses envies et à ses intérêts**
 - ☞ L'admission en MMOP-K se fait sur la base de la réussite en 1^{ère} année qui comporte aussi bien des disciplines « santé » que d'autres disciplines et des épreuves transversales.
- Si profil spécifique voir <https://www.unistra.fr/index.php?id=16393&L=3#c72112>

Quels attendus ? Quels publics ?



Nous attendons des étudiants :

- une forte capacité d'analyse, de compréhension, de mémoire ;
- une forte capacité de travail ;
- une appétence pour les disciplines scientifiques ;
- un intérêt pour les problématiques liées à la santé.

« Nous attendons des étudiants de très fortes capacités de travail, et un goût autant pour les sciences pour la santé que pour la discipline hors santé qu'ils auront choisie. Les candidats auront aussi une sensibilité aux questions qui concernent aujourd'hui les sciences et les pratiques de la santé, comme les questions éthiques, la déontologie, l'environnement, ainsi qu'une attention aux plus faibles, personnes en situation d'handicap, personnes fragiles... »

(extrait des attendus locaux de Parcoursup pour la licence Sciences pour la Santé)

Quelles spécialités en seconde et première ?



Si la réforme vise à élargir les profils de candidats, il est cependant nécessaire de rappeler que la formation, en particulier en 2^e année MMOP-K, s'appuie sur des prérequis dans les disciplines scientifiques :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- SVT

La Licence « Sciences pour la santé » est aussi la voie d'accès pour les études de Masso-Kinésithérapie en Alsace (Mulhouse et Strasbourg)

Plus d'informations

[med.unistra.fr/formations/
acces-aux-etudes-de-sante](https://med.unistra.fr/formations/acces-aux-etudes-de-sante)



- 1 seule adresse pour toutes les informations sur la licence « Sciences pour la santé »
- Enrichissements et mises à jour, pensez à la consulter très régulièrement



**Merci pour votre attention.
Des questions ?**



← **formulaire RT**
choisir composante
faculté de médecine,
maïeutique et sciences
de la santé



← **accès aux études**
de santé
page du site MMSS

Université			
de Strasbourg			